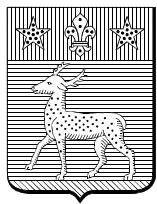


MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 05
- votants : 05

L'an deux mil vingt, le onze décembre à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 04/12/2020

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M..

Absents : Mme OBRADOS A., Mrs HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P. et
LESBROS JM..

Objet: DETR 2021-isolation thermique bâtiments communaux/1^{ère} tranche-

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal les pertitions thermiques des bâtiments communaux, il propose à cet effet (dans un souci d'économie d'énergie et environnemental) un devis d'un montant HT de **8 208.10€** pour des travaux de renouvellement des fenêtres (une porte fenêtre) par des double vitrage selon la Nouvelle Réglementation Environnementale dans un souci d'optimisation de l'isolation thermique et d'augmentation des performances globales notamment pour les façades nord et les ouvertures ne possédant pas de volets extérieurs.

Ce projet peut faire l'objet d'une demande de **DETR 2021** à hauteur de **50%** soit **4 104.05€**.

L'Assemblée Délibérante à l'unanimité des membres présents est tout à fait favorable à la réalisation de ce projet et à la demande de financement proposée.

Tous pouvoirs sont conférés à Monsieur le Maire par rapport à ce projet, que ce soit pour la signature de documents s'y référant ou pour déposer auprès de la Sous-Préfecture la demande de financement à hauteur de 50%.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/12/2020 004-210400909-20201211-DE_2020_041-DE